

## **Préserver notre patrimoine social et communautaire : un enjeu de taille pour le quartier**

Mémoire présenté dans le cadre de la Consultation publique sur un projet de condominiums sur le site historique de l'Institution des sourds et muets de Montréal.

À l'Office de consultation publique de Montréal

Présenté par la Coalition des amiEs du 7400 St-Laurent : pour la préservation de la vocation sociale et communautaire du Centre.

Déposé vendredi le 3 décembre 2010  
Liste des membres mise à jour le 9 décembre 2010

## **Présentation du groupe**

L'appel à la formation de la Coalition des amiEs du 7400 St-Laurent : pour le maintien de la vocation sociale et communautaire du Centre, a été lancé le 10 novembre dernier, à l'occasion d'une réunion de groupes communautaires du quartier Villeray. Elle est ouverte à tout groupe qui revendique le maintien de la vocation sociale et communautaire du Centre 7400. Actuellement, 24 groupes sont membres de la Coalition.

En date du 9 décembre, les groupes suivants sont membres de la Coalition :

Association des locataires de Villeray  
Association des consommateurs pour la qualité dans la construction  
Comité logement de la Petite-Patrie  
Service d'Entraide Passerelle  
La Révothèque  
Action dignité de Saint-Léonard  
Comité logement du Plateau Mont-Royal  
POPIR-Comité Logement  
La Jarnigoine, groupe d'alphabétisation populaire de Villeray  
Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles  
ACEF du Nord  
Centre des femmes d'ici et d'ailleurs  
Regroupement des comités logements et associations de locataires du Québec  
Conseil communautaire solidarités Villeray  
Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal  
Collège d'Études Ostéopathiques  
Centre Alpha-Sourd Rive-Sud  
Société pour la promotion de l'enseignement de l'anglais, langue seconde au Québec  
ACEF de l'Abitibi-Témiscamingue  
Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal  
Service d'assistance canadienne aux organismes  
Association des devenus sourds et malentendants du Québec  
Centre de Lecture et d'Écriture  
Centre Alpha-Sourd de Montréal

## **Le projet**

Depuis près de 90 ans, le site fait partie intégrante de la trame sociale, communautaire et éducationnelle du quartier Villeray. Le projet de condominiums d'un promoteur privé sur le site historique de l'Institution des sourds et muets de Montréal mettra fin à cette vocation sociale et communautaire. Aucun plan de relocalisation des groupes qui louent des locaux n'est prévu. Aucune étude sur l'impact du retrait de la vocation sociale et communautaire du Centre 7400 n'a été effectuée.

Les espaces disponibles pour les groupes à vocation sociale, communautaire ou éducationnelle sont limités dans le quartier, et de façon plus étendue sur l'île de Montréal. Le Centre 7400 est unique, tant par sa dimension que par l'étendue des services qui sont offerts sur le site. Près de quarante groupes occupent des locaux au 7400. Leurs domaines d'action sont diversifiés. On y trouve notamment des groupes qui sont actifs dans les domaines suivants : l'alphabétisation de la communauté sourde, la formation d'ostéopathes, l'enseignement de la science et de la technologie. S'y trouvent aussi des associations qui regroupent des personnes d'horizons variés tels que les professeurs d'anglais langue seconde, les enseignants de français langue seconde, les parents catholiques, les orthopédagogues, les sexologues, les sourds et malentendants, parmi d'autres.

En plus de cela, plusieurs groupes communautaires, dont des regroupements régionaux et nationaux, louent ponctuellement des espaces de réunion au Centre 7400. Plusieurs de ces groupes font aussi usage des services d'hébergement offerts au Centre 7400, dont les prix débutent à 25 \$ par nuit. Comme peu d'autres lieux

offrent ces services, le Centre 7400 s'avère essentiel pour les groupes à vocation sociale et communautaire.

Afin de réaliser leur mission et fournir des services à la population, les groupes à vocation sociale et communautaire ont besoin de locaux. Ces locaux doivent être bien situés et être offerts à un prix que les groupes ont la capacité de se payer. Nous connaissons actuellement une pénurie de locaux pour les groupes à vocation sociale et communautaire. Dans le contexte du sous-financement généralisé des groupes communautaires au Québec, il est impensable que ces groupes puissent répondre à leurs besoins seulement par le marché privé à vocation non communautaire. L'expérience des groupes membres de la Coalition démontre que les structures d'accueil seront insuffisantes pour remplir toutes les fonctions que le Centre 7400 remplit présentement. Il est donc impératif de conserver nos locaux à vocation sociale et communautaire.

Comme les enjeux de la réaffectation du Centre 7400 sont de taille, les membres de la Coalition ne comprennent pas qu'aucune étude sur l'impact du retrait de la vocation sociale et communautaire du Centre 7400 n'ait été effectuée. Certes, de telles études ne sont certainement pas chose courante en urbanisme, mais l'anéantissement de la vocation sociale et communautaire d'un centre comme le 7400 St-Laurent n'est pas chose courante. À situation d'exception, mesure d'exception. La Coalition déplore que les acteurs impliqués dans le projet soient allés de l'avant sans effectuer une telle étude.

La Coalition souhaite aussi exprimer son inquiétude face aux changements à la pièce du plan d'urbanisme, particulièrement lorsqu'on doit retirer l'affectation d'une grande propriété à caractère institutionnelle. Le plan d'urbanisme est appelé à être

révisé au cours des prochaines années. Pour la Coalition, la réaffectation d'une grande propriété à caractère institutionnelle ne devrait se faire qu'à cette occasion, alors que tous les parties intéressées seront mobilisés et qu'une vision d'ensemble du plan d'urbanisme pourrait être atteinte. Seule une situation impérieuse devrait conduire à passer outre ce principe. Ce n'est pas le cas pour le Centre 7400. La vitalité de tout tissu social requiert la présence de lieux affectés à une fonction institutionnelle. Leur existence doit être comprise dans une vision d'ensemble, où les besoins sont mesurés dans le contexte global de l'existence d'autres lieux affectés à une utilisation similaire. On ne peut faire de changement à la pièce au plan d'urbanisme sans porter atteinte à sa cohérence d'ensemble. Cela est d'autant plus vrai pour les lieux affectés à une fonction institutionnelle. D'ailleurs, la seule grande propriété à caractère institutionnelle de l'arrondissement est le Centre 7400.

La Coalition dénonce l'attitude des Clercs St-Viateurs, du promoteur, ainsi que de l'arrondissement Villeray-St-Michel-Parc-Extension. Au moment où le projet à été rendu public, ces acteurs se concertaient depuis plus de 18 mois. Au cours de cette période, jamais ces acteurs n'ont cru bon de consulter la population sur la réaffectation du Centre 7400. Ce manque de transparence est inacceptable. Une consultation de la population en amont du projet aurait dû être réalisée. Un projet de cette nature nécessite une validation large par la population.

## **Recommandations**

- 1. Que les instances municipales refusent tout changement au plan d'urbanisme ou au zonage pour un projet qui retire la vocation sociale et communautaire du Centre 7400.**
  
- 2. Que les instances municipales refusent tout changement au plan d'urbanisme ou au zonage pour un projet qui retire la vocation sociale et communautaire d'un bâtiment sans qu'il n'y ait eu de consultation publique en amont du projet.**
  
- 2. Dans la perspective de conserver la cohérence d'ensemble du plan d'urbanisme, que les instances municipales ne retirent le statut de grande propriété à caractère institutionnelle qu'à l'occasion d'une révision d'ensemble du plan d'urbanisme.**